

d'assurer l'entrée des trésors du Nouveau-Monde. Mais nous ne connaissons aucun moyen propre à garantir un si bel établissement de l'invasion.

Les combinaisons actuelles de la politique n'ordonnent pas, ne permettent pas même que l'Espagne et la France se fassent la guerre. Si quelque événement imprévu mettait les deux nations aux prises, ce serait vraisemblablement un feu passager qui ne donnerait ni le loisir ni le projet de faire des conquêtes qu'il faudrait restituer. Les entreprises de part et d'autre se réduiront donc à des ravages. Dans ce genre de combat, les Castillans possesseurs des deux tiers de Saint-Domingue qu'ils laissent en friche auraient un avantage décidé sur des voisins dont les cultures ont fait de si grands progrès. L'intérêt de la cour de Versailles serait d'obtenir une neutralité exacte pour cette île; et elle ne devrait pas lui être refusée. Le cabinet de Madrid ne peut avoir oublié que, dans les conférences qui s'ouvrirent en 1775 pour régler les limites jusqu'alors incertaines de cette importante possession, son impérieux plénipotentiaire dicta tous les articles du traité, et que le roi des Français eut la générosité de ratifier tout ce que son trop facile agent avait signé. Mais l'irruption qu'on a cherché à écarter eût-elle lieu, ce serait toujours peu de chose en comparaison de celles qui peuvent venir de plus loin.

XLVIII.  
Moyens qu'a  
la partie fran- La colonie française de Saint-Domingue forme une espèce de croissant dont la convexité produit

outre des montagnes un très-long développement de côte, au nord, à l'ouest, au sud de l'île. Les établissemens de l'ouest et du sud sont séparés de ceux du nord par le territoire espagnol; et l'impossibilité où ils sont de se secourir les expose séparément à l'invasion. Les magnifiques chemins qui, à travers des difficultés qu'on croyait insurmontables, ont été ouverts du Cap au Port-au-Prince, et du Port-au-Prince à Jacmel, facilitent, très-utilement sans doute, les communications des trois parties de l'île, mais ne leur donnent guère plus de facilité qu'elles n'en avaient pour se secourir. Si l'Anglais, seul ou avec ses alliés, veut entamer cette grande possession par l'ouest ou par le sud, il rassemblera ses forces à la Jamaïque. Si c'est par le nord, il fera ses préparatifs aux îles du Vent, et plus probablement à Antigoa, le dépôt de ses munitions navales.

L'ouest et le sud ne sauraient être défendus. L'immensité de terrain empêche de mettre de la liaison et du concert dans les mouvemens. Si on disperse les troupes, elles deviennent inutiles par la division des forces. Si on les rassemble pour soutenir des postes que leur faiblesse locale expose le plus à l'attaque, on risque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne seraient qu'un fardeau pour de vastes côtes qui présentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On doit se borner à construire, à entretenir des batteries qui protègent les rades, les navires marchands et

çaise de S.t-Domingue pour se garantir d'une invasion étrangère.

le cabotage qui puissent éloigner des corsaires, ou même garantir des équipages d'un ou deux vaisseaux de guerre qui viendraient faire le dégât ou lever des contributions. Les troupes légères, qui suffisent pour soutenir ces batteries, abandonneront du terrain à proportion des marches de l'ennemi, et se contenteront de ne pas se retirer sans être menacées.

Ce n'est pas qu'on doive renoncer à toute espèce de défense. Chaque côte devrait avoir sur ses derrières un lieu d'asile toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ses insultes, et capable de repousser ses attaques. Ce devrait être une gorge où l'on pût se retrancher et se défendre avec avantage. De ces retraites inexpugnables on harcellerait continuellement le conquérant qui, n'ayant point de places fortes, serait exposé à mille surprises, et réduit un peu plus tôt, un peu plus tard, à se rembarquer.

La côte du nord, plus riche, plus peuplée et moins étendue que les deux autres, est susceptible d'une guerre de campagne et d'une défense suivie et régulière.

Le bord de la mer, plus ou moins couvert de rescifs, y offre une terre marécageuse dans beaucoup d'endroits. Les mangliers qui couvrent un sol noyé rendent les lagons plus impénétrables. Cette défense naturelle est devenue moins commune par les coupes de plusieurs taillis. Mais les embarcadaires, qui ne sont ordinairement que des

trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent, pour être fermées, qu'un front médiocre. Les magasins et les autres bâtimens en pierres y sont communs; ils fournissent des postes à creneler, et assurent quelques feux couverts.

Cette première ligne de la plage semble faire espérer qu'un rivage de dix-huit lieues, si bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût secondé de la valeur française, mettrait l'ennemi dans le risque d'être battu dès le moment de la descente. Si ses projets étaient connus, si ses dispositions sur mer indiquaient de loin le lieu de son débarquement, on pourrait s'y porter et le prévenir; mais l'expérience assure un avantage infaillible aux escadres embossées.

Ce n'est point uniquement par ces nappes de feu qui, partant des vaisseaux, couvrent d'abord des chaloupes; c'est par l'impossibilité où l'on est d'occuper tous les points de la côte qu'une escadre mouillée a la facilité de faire des descentes. Elle menace trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent pour ainsi dire autour des sinuosités dans le temps que les canots et les chaloupes volent par un chemin plus court. L'attaquant suit la corde, tandis que le défenseur a l'arc à parcourir. Trompé et fatigué par divers mouvemens, celui-ci n'est pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour se mettre en état de résister à une des-

cente, il faut d'abord la croire exécutée. On emploie alors son courage et ses forces à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit sur mer, il faut l'attendre à terre comme s'il devait y tomber du ciel. Une grande plage abordable laissera toujours la plaine du Cap ouverte à la descente. C'est moins aux bords de la côte qu'à l'intérieur des terres qu'il faut regarder.

Elles sont généralement couvertes de cannes, dont la hauteur proportionnée aux différens degrés de la maturité change successivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, soit pour couvrir ses flancs ou sa marche, soit pour retarder la poursuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures l'incendie offre à la place d'un pays couvert des espèces de chaumes ou de guérets à perte de vue.

La séparation des pièces de cannes, les savanes et les places à vivres ne gênent pas plus les mouvemens d'une armée que ne le font nos prairies. Au lieu de nos villages, ce sont des habitations moins peuplées, mais plus multipliées. Les haies de citronniers épaisses et tirées au cordeau, plus imposantes et moins pénétrables que les clôtures de nos champs, c'est là ce qui fait la plus grande différence de perspective entre les campagnes de l'Amérique et celles de l'Europe.

Peu de rivières, quelques ravines, de faibles monticules, un sol généralement uni, des digues contre les inondations, peu ou point de fossés,

un ou deux bois d'une faible épaisseur, un petit nombre de marécages, une terre qui se couvre d'eau dans un orage, et de poussière en douze heures de soleil, des fleuves d'un jour taris le lendemain, voilà ce qui caractérise le massif de la plaine du Cap. C'est dans sa diversité qu'on doit trouver des campemens avantageux, sans oublier que, dans une guerre défensive, le poste qu'on va prendre ne saurait être trop voisin de celui que l'on quitte.

Ce n'est pas aux écrivains à prescrire des règles aux gens de guerre. César lui-même a dit ce qu'il a fait, et non ce qu'il fallait faire. Les descriptions topographiques, l'appréciation des postes, la combinaison des marches, l'art des campemens et des retraites, la plus savante théorie, tout est soumis au coup-d'œil du général, qui, avec les principes dans sa tête et les matériaux dans sa main, applique les uns et les autres aux circonstances locales et momentanées où le hasard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il est, est dépendant de la fortune, qui subordonne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les règles sont hérissées d'exceptions que le tact doit pressentir. L'exécution même change presque toujours le plan et dérange le système d'une action. Le courage ou la timidité des troupes; la témérité de l'ennemi; le succès éventuel de ses mesures; une rencontre, un événement imprévu; un orage qui gonfle un torrent;

le vent qui dérobe un piège ou une embuscade sous des tourbillons de poussière ; la foudre qui épouvante les chevaux ou qui se confond avec le bruit des canons ; la température de l'air , dont l'influence agit continuellement sur les esprits du chef et sur le sang des soldats : ce sont autant d'éléments physiques ou moraux qui par leur inconstance entraînent un renversement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que soit le choix du lieu pour une descente au nord de Saint-Domingue , la ville du Cap en sera toujours l'objet. Le débarquement se fera sans doute dans la baie du Cap même , où les vaisseaux seraient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages , et de fournir l'artillerie , les vivres et les munitions nécessaires pour assiéger cette opulente forteresse. C'est aussi de ce boulevard de la colonie que tous les mouvemens de défense doivent tâcher d'éloigner l'assaillant. On cherchera par l'avantage des positions à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la descente , il faut chicaner le terrain en soutenant un commencement d'attaque sans compromettre la totalité des troupes. On se postera de façon à se ménager deux branches de retraite , l'une vers le Cap , pour en former la garnison , et l'autre dans les gorges des montagnes , pour y tenir une espèce de camp retranché d'où l'on ira troubler les travaux du siège et retarder la prise de la place.

Fût-elle emportée , comme il serait facile , en l'évacuant , de favoriser l'évasion des troupes , tout ne serait pas fini. Les montagnes où elles se réfugièrent , inaccessibles pour une armée , enveloppent la plaine d'une double ou triple chaîne. Les quartiers habités en sont comme gardés par des gorges fort serrées et faciles à défendre. Quatre ou cinq cents hommes bien déterminés y pourraient arrêter les plus nombreuses troupes. Leur résistance serait secondée par trente ou quarante mille habitans , blancs ou noirs , établis dans ces vallées.

Cependant il pourrait arriver que la constance des troupes s'épuisât par le manquement de vivres ou de munitions , et qu'elles fussent forcées ou tournées. Cette crainte fit imaginer de bâtir une place forte dans le centre des montagnes. On pensait alors qu'avec des redoutes de terre dispersées sur la côte , on pourrait engager l'ennemi à des attaques régulières , et le miner sourdement par la perte de beaucoup d'hommes , dans un climat où les maladies les consomment plus rapidement que les combats. On ne voulait plus de ces places de guerre exposées sur la frontière à l'invasion des maîtres de la mer , parce qu'incapables de défendre l'habitant , elles servent de boulevard au vainqueur , qui les prend et les garde facilement avec des vaisseaux , y dépose et en tire à son gré des armes et des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entièrement ouvert valait mieux,

disait-on , pour une puissance sans forces maritimes , que des forces éparses et abandonnées , sur des rivages dévastés et dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'était dans le centre de l'île qu'on se promettait d'établir solidement sa défense. Une route de quinze à vingt lieues , entrecoupée d'obstacles , où chaque marche serait achetée par des combats dans lesquels l'avantage des postes rendrait un détachement redoutable à toute une armée ; où les transports d'artillerie lents et laborieux , la difficulté des convois et l'intervalle de la communication avec l'Océan , tout enfin conspirerait à la destruction de l'ennemi : tel devait être , pour ainsi dire , le glacis de la place qu'on se proposait de construire. Cette capitale , située dans un lieu où l'élévation des terres , tempérant la chaleur du climat , épurerait l'influence de l'air ; au milieu d'une campagne qui fournirait les comestibles les plus nécessaires ; environnée de troupeaux qui , paissant sur un terrain le plus favorable à leur multiplication , seraient conservés pour l'instant des besoins ; munie de magasins proportionnés à sa grandeur et à sa garnison : une telle ville aurait changé en un royaume , qui se soutiendrait long-temps de lui-même , une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force , et qui , donnant le superflu sans avoir le nécessaire , enrichit un petit nombre de propriétaires , qu'elle ne peut cependant faire subsister.

Si l'ennemi , devenu maître des côtes qu'on ne lui disputerait pas , voulait en recueillir les productions , il lui faudrait des armées pour soutenir la défensive où les excursions perpétuelles du centre le réduiraient à se borner. Les troupes de l'intérieur de l'île , toujours sûres d'une retraite respectable , pourraient être aisément rafraîchies par des secours venus d'Europe , qui pénétreraient sans peine au centre d'un cercle dont la circonférence est si vaste , tandis que toutes les flottes anglaises ne suffiraient pas à remplir les vides que le climat ferait continuellement dans leurs garnisons.

Malgré les avantages qu'on croyait entrevoir dans la construction de cette place intérieure , le projet en fut abandonné , parce que c'était livrer la colonie entière à la destruction. Un système qui devait réduire sa défense au môle Saint-Nicolas parut préférable.

A l'extrémité de cette péninsule se voit un port également beau , sûr et commode. La nature , en le plaçant vis-à-vis la pointe du Maisi , dans l'île du Cuba , semble l'avoir destiné à devenir le poste le plus intéressant de l'Amérique. Sa baie a quatre cent cinquante toises d'ouverture ; la rade conduit au port , et le port au bassin. Tout ce grand enfoncement est sain , quoique la mer y soit comme stagnante. Le bassin , qu'on dirait fait exprès pour les carénages , n'a pas le défaut des ports encaissés : il est ouvert aux vents d'ouest

et de nord , sans que leur violence puisse y troubler ou retarder aucun des mouvemens intérieurs.

Le môle était sans habitans. Des coteaux pelés et des rochers aplatis n'avaient eu rien d'attrayant pour la cupidité. L'usage que firent les Anglais de cette position durant la guerre de 1756 la tira du néant où elle était toujours restée. L'idée d'y placer toute la défense de la colonie ne pouvait manquer d'être applaudie par les colons , qui ne voient jamais sans chagrin auprès de leurs plantations des citadelles et des garnisons ; d'où résulte moins de sûreté que de dévastation. Ils comprirent que , toutes les forces étant portées sur un seul point , ils n'auraient plus dans leur voisinage , sur les trois côtes , que des troupes légères , qui , suffisant pour éloigner des corsaires par des batteries , seraient d'ailleurs des défenseurs commodes , prêts à céder sans résistance , et à se disperser ou à capituler au moindre signe d'une descente.

Ce plan , favorable à l'intérêt particulier , eut l'approbation des militaires les plus éclairés. Ils pensèrent assez généralement que le petit nombre de troupes dont la colonie est susceptible , étant comme perdu dans une île aussi étendue que Saint-Domingue , serait quelque chose au môle , et que , s'il ne préservait pas les côtes d'une invasion , il empêcherait le conquérant de s'y établir solidement. Entraîné ou convaincu par tant de suffrages , le gouvernement arrêta qu'assez

près du port , autour de la nouvelle bourgade de Bombardopolis , sur une hauteur fraîche , saine , et que rien ne domine , seraient construites sans délai des fortifications telles que l'importance de leur destination l'exigeait. D'autres projets ont empêché l'exécution de travaux si ardemment sollicités ; et au temps où nous écrivons les incertitudes continuent encore.

Au reste , qu'on ne s'étonne pas de voir si peu de solidité dans toutes les précautions qu'on a prises jusqu'ici pour la défense de Saint-Domingue. Tant que la prévoyance et la protection étaient bornées à des moyens du second ordre , qui ne pouvaient que retarder et non empêcher la conquête de cette île , il n'était pas possible de suivre un plan invariable. Les principes fixes appartiennent exclusivement aux nations qui peuvent compter sur leurs forces navales pour conserver ou pour recouvrer leurs colonies. Celles de la France n'ont pas été jusqu'ici gardées par ces arsenaux mouvans qui peuvent à la fois attaquer et défendre ; mais cette puissance commence à ouvrir les yeux. Les arbitres de sa destinée ont enfin compris combien son sort changerait si elle avait le malheur de perdre des possessions dont , sa consommation de 60,777,000 livres prélevées , elle put en 1788 livrer de leurs denrées aux nations étrangères pour 157,734,000 livres.

L'empire ottoman en consumma pour 5,308,000 livres ; les états barbaresques pour 269,000 livres ;

Naples, Sicile et Parme pour 3,015,000 livres; l'État-Ecclésiastique pour 3,193,000 liv.; la Toscane, le Milanais et Lucques pour 6,675,000 livres; Venise pour 865,000 livres; Gênes pour 1,329,000 livres; le Piémont pour 1,576,000 livres; la Suisse, ses alliés et Genève pour 7,219,000 livres; le Portugal pour 3,000 livres; l'Espagne pour 1,416,000 livres; la Hollande pour 33,577,000 livres; l'Angleterre pour 4,939,000 livres; la Flandre et les autres états de la maison d'Autriche en Allemagne pour 14,676,000 livres; la Prusse pour 6,101,000 livres; l'Allemagne et la Pologne pour 978,000 livres; les villes anseatiques pour 58,271,000 livres; le Danemarck et la Norwège pour 2,460,000 livres; la Suède pour 1,977,000 livres; la Russie et la Courlande pour 3,824,000 livres; les Etats-Unis pour 63,000 livres. Voyons si la cour de Versailles a suivi des maximes propres à perpétuer de si riches ventes.

Le gouvernement britannique, toujours dirigé par l'esprit national, qui ne s'écarte guère des vrais intérêts de l'état, porta dès l'origine dans le Nouveau-Monde le droit de propriété, qui fait la base de sa législation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien posséder que ce qu'il a légitimement acquis, il vendit dans tous les temps, au profit du fisc, le sol qu'on voulait cultiver dans ses colonies. Cette méthode lui parut la plus sûre, pour hâter les défrichemens, pour empêcher les partialités et les jalousies qu'eût pu faire naître

une distribution guidée par les caprices de la faveur.

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins raisonnable, en accordant gratuitement des possessions à ceux qui en demandaient. A l'époque de ses invasions dans l'autre hémisphère, un vagabond s'enfonçait dans les forêts, y marquait l'espace plus ou moins étendu qu'il lui plaisait d'occuper, et en fixait à son gré les limites. Ce désordre ne pouvait durer. Cependant l'autorité ne se permit pas de dépouiller ceux qui s'étaient fait à eux-mêmes un droit : elle régla seulement que dans la suite il n'y aurait de vraie propriété que celle qui serait accordée par les délégués du souverain. Sans aucun égard aux talens et aux facultés, la protection devint alors la mesure unique des distributions. On stipulait à la vérité que les colons commenceraient leur établissement dans l'année même de la concession, et qu'ils n'en discontinueraient pas le défrichement, sous peine de confiscation. Mais, outre la difficulté d'obliger aux dépenses de l'exploitation des hommes qui n'avaient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'était infligée qu'à ceux qui, sans fortune et sans naissance, n'intéressaient personne à leur avancement, ou à des mineurs faibles et abandonnés, que la commisération publique aurait dû secourir dans la misère où la mort de leurs parens les laissait exposés. Tout propriétaire qui

XLIX.  
Le droit de propriété est-il bien établi dans les îles françaises ?